

Rendre son entreprise/entité plus conviviale

Pour les pionniers : les premières sessions de la première formation !

Lieu : c/o Inergie : 15, avenue Victor Hugo 92170 Vanves

Prix adhérent : 400 € HT (soit 478,40 € TTC) tout compris

Prix non adhérent : 500 € HT (soit 598 € TTC) tout compris

1. Objectifs

Cette formation s'adresse à tout responsable/collaborateur qui souhaite rendre son entreprise/entité plus conviviale : manager, responsable hiérarchique, DRH et/ou responsable de la communication interne...

- Comprendre les apports et les limites de la convivialité
- Identifier les conditions de réussite d'une démarche de convivialité
- Construire une démarche spécifique à son entreprise

2. Contexte

- un monde économique à concurrence exacerbée imposant une obligation de résultat
- pression infinie du toujours plus
- financiarisation des entreprises (court-termisme) et instrumentalisation des personnes, déshumanisation
- des salariés exigeants sur leur qualité de vie au travail

Conséquence : des salariés inquiets, fatigués et prenant de la distance vis-à-vis de leur entreprise

Une conviction :

La convivialité au travail favorise l'efficacité collective et le mieux-être de chacun.

3. Programme

3.1. Définissez ce que votre entité entend par convivialité

3.2. Auto-diagnostiquez vos pratiques convivialité

3.3. Déterminez les apports de la convivialité pour votre entité

- Entreprise : favoriser la performance, valoriser les personnes, développer l'esprit d'équipe et d'ouverture, accroître l'attractivité de l'entité
- Collaborateur : bénéficier d'une ambiance plus agréable au travail, augmenter l'estime de soi, pouvoir être authentique, diminuer le stress au travail, développer son intégration

3.4. Construisez votre argumentaire pour promouvoir la convivialité dans votre entité

3.5. Professionnalisez votre démarche convivialité

Etat des lieux, stratégie, organisation, démarche, communication, pilotage.

3.6. Etablissez votre plan d'action

Définissez les modalités concrètes de votre plan d'action à mettre en œuvre dès demain.

4. Méthodologie

Tout au long de la session, les participants sont invités à benchmarker leurs réflexions et leurs pratiques en terme de convivialité. Un classeur reprenant l'ensemble des présentations est remis à chaque participant.

5. Intervenants

Philippe Détrie, président d'Inergie et délégué général fondateur du Printemps de la convivialité.

Témoignage d'une entreprise étant particulièrement impliquée dans la convivialité.

Le Printemps de la convivialité a choisi Inergie, cabinet de conseil et de formation, pour créer et développer les formations à la convivialité. Le règlement est donc à établir à l'ordre d'Inergie.